

# Nouvelles et chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **41 (1896)**

Heft 1

PDF erstellt am: **26.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Au grade de premier-lieutenant d'infanterie :

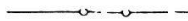
Edouard Welti, de la Chaux-de-Fonds, à Berne, bataillon de fusiliers n° 20, comp. 2; John Seinet, à Neuchâtel, bataillon de fusiliers n° 19, comp. 4; Numa Fréchelin, à Colombier, bataillon de carabiniers n° 2, comp. 2; Daniel Châble, à Colombier, bataillon de fusiliers n° 19, comp. 2, Henri Dardel, à St-Blaise, bataillon de fusiliers n° 19, comp. 3; Alfred Barbey, à Neuchâtel, bataillon de fusiliers n° 20, comp. 3; Paul Kuchlé, à Neuchâtel, bataillon de fusiliers n° 20, comp. 4; Jean Houriet, au Locle, bataillon de fusiliers n° 19, comp. 2.

Au grade de lieutenant d'infanterie :

Charles Lardy, à Neuchâtel, bataillon de fusiliers n° 18, comp. 4; Robert Mayor, à Neuchâtel, bataillon de fusiliers n° 20, comp. 1; Charles Favre, à Neuchâtel, bataillon de fusiliers n° 20, comp. 2; Charles Jacot, à Neuchâtel, bataillon de fusiliers n° 20, comp. 2; Albert Sunier, Colombier, bataillon de fusiliers n° 18, comp. 1; Georges Cottier, à Môtiers, bataillon de carabiniers n° 2, comp. 2; Albert Mœri, à Colombier, bataillon de fusiliers n° 18, comp. 3.

Au grade de lieutenant d'artillerie :

André Wavre, à Neuchâtel, batterie de campagne n° 11.



## NOUVELLES ET CHRONIQUE

**Allemagne.** — A l'occasion d'une victoire remportée par les Boers le 1<sup>er</sup> janvier, à Krugersdorf, près Johannesburg, contre la bande d'aventuriers anglais du Dr Jameson, poussée par le gouvernement du Cap et par la « Royal Chartered Company », l'empereur Guillaume a adressé au président Krüger, le télégramme ci-après, chaudement approuvé dans toute l'Allemagne et même dans toute l'Europe, sauf en Angleterre où il a causé une assez vive émotion :

Je vous exprime mes chaudes félicitations de ce que vous avez réussi à rétablir la paix et à assurer l'indépendance de votre pays contre les attaques du dehors vis-à-vis des bandes armées qui en perturbateurs avaient fait irruption dans votre pays, et cela sans faire appel au concours des puissances amies, par vos propres forces et celles de votre peuple.

*P. S.* Si l'émotion est grande en Angleterre, le gouvernement ne s'effraie pas, au contraire; il vient de décider la formation de deux escadres volantes à destination de l'Afrique méridionale, et le débarquement au Cap d'un bataillon de Bombay. D'autre part le Transvaal entend être affranchi de toute vassalité britannique.

— *Le service de deux ans* continue à être assez discuté. — On sait, d'ailleurs, que les armes à cheval ont conservé le service de trois ans, tandis que, d'autre part, les infirmiers ne servent que un ou deux ans, et les conducteurs du train six mois. Il ne s'agit donc que de l'infanterie.

Le général Bronsart von Schellendorf, ministre de la guerre, a eu l'occasion, à la séance du Reichstag du 11 décembre dernier, de parler du service de deux ans et de fixer l'état de la question. Voici en résumé ses appréciations :

« On ne peut encore porter sur les effets du service de deux ans un jugement définitif; il y a trop peu de temps que cette durée du service a été introduite dans l'armée allemande pour qu'on puisse l'apprécier en connaissance de cause.

» Les résultats apparents de l'instruction sont satisfaisants, le tir n'est pas plus mauvais.

» Les mouvements, le maniement d'armes, la marche de parade sont exécutés avec une précision tout aussi irréprochable qu'auparavant.

» Malheureusement, ce n'est pas l'habileté que les hommes déploient dans ces sortes d'exercices, d'ailleurs nécessaires, qui gagne les batailles. Ce qu'il nous faut, ce sont des hommes dressés à penser et agir par eux-mêmes et capables de faire un emploi avantageux de leurs armes dans toutes les circonstances de combat. Il faut même avoir des soldats qui donnent l'exemple à leurs camarades plus jeunes quand les officiers, mis hors de combat, viennent à manquer; qui n'hésitent pas alors à sortir de leurs abris pour prendre une place de commandement; qui, blessés à mort, auront encore l'énergie de recharger leur arme et d'entraîner du moins avec eux quelque adversaire dans le Walhalla des guerriers.

» Cela s'apprend-il en deux ans ou en trois? c'est ce qu'on peut se demander. Dans tous les cas, nous avons été témoin bien des fois de ces actes héroïques et nous espérons qu'il s'en produira de semblables dans l'avenir.

» Il faut loyalement poursuivre l'essai du service de deux ans pendant un certain nombre d'années. Une grande guerre serait sans doute le meilleur et le plus simple moyen d'appréciation; c'est une sorte d'épreuve que nous ne demandons pas.

» Cependant, même en temps de paix, nous aurons occasion de faire des observations sérieuses, surtout pendant les manœuvres, dans les grandes concentrations où les hommes de la landwehr et de la réserve ont de rudes devoirs à remplir. Dans ces circonstances, les hommes réellement compétents en cette matière seront en mesure de porter un jugement calme, autorisé et militaire, sur une question toute technique et nullement politique.»

---

**Amérique.** — Un conflit ayant éclaté entre la Guyane anglaise et la république du Venezuela au sujet d'une délimitation de frontière près des bouches de l'Orénoque, le président des Etats-Unis, M. Cleveland, a émis un message où il déclare qu'à teneur de la doctrine Monroe, il ne laissera pas dépouiller la petite république, et il a aussitôt institué une commission

chargée d'établir la vraie limite des deux Etats. On sait que cette doctrine Monroë, qui règle le droit des gens américains dès 1825, conteste à nos grandes puissances le droit de butiner des territoires dans le Nouveau-Monde, comme elles le font ailleurs; en retour de quoi les Etats-Unis s'abstiennent de toute conquête dans l'Ancien, promesse qu'ils ont religieusement tenue.

---

**France.** — *Ponts d'avant-garde.* — Dernièrement a eu lieu à Châlon-sur-Saône la réception par la commission militaire de la république Argentine de deux équipages de pont d'avant-garde construits par les usines du Creusot suivant le système de notre concitoyen, M. le lieutenant-colonel Pfund, de Rolle, chef du génie de la défense du Gothard.

De nombreux officiers ont assisté aux essais officiels. Outre le délégué du ministre de la guerre, M. le colonel Petit, et les officiers de la garnison, on remarquait le colonel Kellog, des Etats-Unis, Tewfik-Bey, de Turquie, les représentants militaires de Suède, d'Espagne, de Roumanie, du Mexique, etc. M. Eugène Schneider et plusieurs ingénieurs étaient également venus de Paris pour la circonstance.

Destinés à servir dans des pays manquant de communications, dénués souvent de toutes ressources et où la guerre est de longue durée, vu la grande étendue des territoires, ces ponts doivent joindre à la rapidité du lancement une grande facilité de transport et une solidité supérieure à celle de nos ponts militaires que la proximité des ressources permet toujours de renforcer, de compléter ou de réparer.

Pour répondre aux conditions de solidité, de durée et en même temps de légèreté, les deux ponts sont construits entièrement en acier, à l'exception du tablier et du guindage. Le tout est démontable et peut être transporté à volonté sur des voitures ou à dos de mulet. Les bâtis, étudiés avec soin, ont les arçons terminés par une lame d'acier flexible permettant de les ajuster aux différentes tailles des animaux.

Les essais ont brillamment réussi. Avec douze hommes seulement un pont fut jeté avec une vitesse de trois à trois et demi minutes par travée de sept mètres, malgré le fond vaseux de la rivière. La solidité fut essayée en plaçant sur le tablier le plus de monde possible, environ six hommes, soit 420 kilog. par mètre carré. Le chargement à dos de mulet, simple comme le pont lui-même et bien équilibré, a été reconnu praticable dans les endroits les plus difficiles. Les plus longues pièces sont de 3 m. 50; 90 mulets suffisent pour un pont de 100 mètres.

Mais ce qui, peut être, a le plus frappé les assistants, c'est l'application du même système de lancement aux ponts de circonstance. Les douze hommes, en moins de trente minutes, jetèrent un pont de 38 mètres. La préparation du matériel pour le lancement dura à peine six minutes, en sorte que le travail complet de pontage, le matériel étant près de la rive à

l'état brut, non travaillé, n'exige qu'une minute par mètre courant de pont. C'est dire qu'avec un personnel réduit on arrive à ponter cinq fois plus vite qu'avec les méthodes actuellement en usage.

Dans les pays riches en bois, tels que la Suède, il suffira d'avoir quelques chevalets articulés; ailleurs, dans certaines colonies, dans diverses parties des Andes, le tablier préparé d'avance devient nécessaire.

Actuellement les ponts d'avant-garde du lieutenant-colonel Pfund sont en route pour Marseille, où ils seront embarqués sur un navire à destination de Buenos-Ayres.

---

**Italie.** — Les renforts expédiés de Naples, du 16 au 30 décembre, étant arrivés à Massoua, après une traversée de 9 jours en moyenne, le général Baratieri a maintenant à ses ordres une force d'environ 25000 hommes, se répartissant comme suit, d'après l'*Esercito italiano* :

14 bataillons d'infanterie italienne, 1 bataillon alpin et 2 de bersagliers à 620 hommes; 5 batteries à 600 hommes; 2 batteries d'indigènes à 240 hommes; 8 bataillons d'indigènes à 1200 hommes; 8 compagnies de milices mobiles à 202 hommes; bandes 1200 hommes; services accessoires italiens 2000 hommes.

*P. S.* Aux dernières nouvelles, le général Baratieri avait dix-sept mille hommes concentrés à Adigrat, à 180 kilomètres de Massoua; précédé d'une avant-garde de six mille hommes (indigènes), sous le général Albertone, il se mettait en marche sur Makallé, 70 kilomètres plus loin, pour délivrer le bataillon Galliano cerné par des forces considérables d'Abys-sins avec de l'artillerie. Quatre assauts avaient été repoussés. Le gros de Baratieri doit avoir pris position à Ada-Agamus, avant-poste retranché d'Adigrat, prêt à suivre la colonne Albertone.

Le gouvernement italien envoie encore 6 mille hommes de renfort spécialement affectés à la garde de Massoua.

---

L'excellente *Illustrazione militare italiano* de M. Quinto Cenni, à Milan, a déjà publié dans deux numéros des renseignements fort intéressants sur les affaires de l'Erytrée, avec cartes et croquis du combat du 7 décembre, portraits du brave major Toselli, tué à Amba-Alagi, du général Baratieri et autres. Des illustrations non moins attrayantes d'actualité, paraîtront prochainement.

Au 15 janvier, M. Cenni reprendra la publication illustrée de la campagne de 1859, qui a obtenu jusqu'à présent un grand et légitime succès.

---